

ASSOCIATION

**MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON
VIOLENTE (M.A.N)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Assemblée Générale.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celle dont nous avons été avisée, sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvres les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues :

Nous vous informons de l'existence de la convention réglementée suivante:

➤ **Dans le cadre d'un CONSORTIUM pour le projet renforcer la protection des défenseurs des droits de l'homme dont MAN-ICP est la coordinatrice :**

-Une convention de partenariat a été conclue le 15/10/2010 entre l'Association MAN et l'Association PBI pour un budget de 120 395 € ; sur les 165 121 € de subvention reçue du Ministère des affaires étrangères, 56 393 € ont été versés à PBI

-Une convention de partenariat a été conclue le 01/10/10 entre l'Association MAN et l'Association NONVIOLENT Peaceforce pour un budget de 120 258 € ; sur les 165 121 € de subvention reçue du Ministère des affaires étrangères, 56 329 € ont été versés à NONVIOLENT Peaceforce

-Une convention de partenariat a été conclue le 02/10/10 entre l'Association MAN et l'Association Collectif GUATEMALA pour un budget 64 839 €; sur les 165 121 € de subvention reçue du Ministère des affaires étrangères, 30 371 € ont été versés au Collectif GUATEMALA

MAN/ICP a donc gardé le solde des 165 121 € soit 22 028 € pour un budget de 47 020 €

L'Association MAN a conclu le 19/12/2000 avec l'Association **Armes nucléaires stop** (Anciennement Stop Essais armes nucléaires), une convention d'hébergement et de mise à disposition des locaux. Cette convention a pour objet de laisser à disposition un espace pour mettre une armoire pour archiver les documents en contre partie d'une participation aux frais de 45 € par trimestre, soit 180 € sur l'année.

L'Association MAN a conclu le 01/03/2004 avec l'Association EPB (Equipe de paix dans les Balkans), une convention de domiciliation en contre partie d'une participation aux frais de 45 € par trimestre, soit 180 € sur l'année

- L'Association MAN a conclu le 18/02/2008 avec l'Association **Institut de Recherche sur la Résolution Non Violente des Conflits**, une convention d'hébergement et de mise à disposition des locaux. Cette convention a pour objet de laisser à disposition un bureau pour le salarié de IRNC en contre partie d'une participation aux frais de 150 euros par mois, soit 1800 € sur l'année.

- L'Association MAN a conclu le 01/11/2000 avec l'Association **Non Violence XXI**, une convention d'hébergement et de mise à disposition des locaux. Cette convention a pour objet de laisser à disposition un bureau pour le salarié de NVXXI en contre partie d'une participation aux frais de 529.14 euros par mois, soit 6 349.70 € sur l'année

Fait à TOULOUSE, le 02/05/2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABINET DE SAINT FRONT

ASSOCIATION

**MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON
VIOLENTE (M.A.N)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Congrès en date du 07/11/2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- * le contrôle des comptes annuels de l'association Mouvement pour une Alternative Non violente (M.A.N) clos le 31/12/2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et qui présentent les caractéristiques suivantes :

➤ Total du bilan de.....	99 237 €
➤ Total des produits du compte de résultat de	139 534 €
➤ Un résultat bénéficiaire de.....	1056 €

- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier de votre Comité de Coordination. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Votre association n'a pas tenu sa comptabilité depuis le début de l'exercice 2011, ce qui ne permet de vérifier avec une fiabilité suffisante la séparation des exercices

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portent notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et en particulier les charges et produits, n'appellent pas de justification particulière.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOULOUSE, le 02/05/2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jacques DURAND DE ST FRONT

Compte de résultat
du 01/01/2010 au 31/12/2010

€uros

CHARGES	Année 2010				2009	Année 2010				2009			
	TOTAL	M.A.N.	I.C.P.	C.A.M.		TOTAL	M.A.N.	I.C.P.	C.A.M.				
Charges de fonctionnement : (I)													
Achats	135568,17	78611,79	51993,87	4962,51	133 874,51	23 045,01	50 408,70	3 574,00	19 007,52	28 884,01	43 168,08	5 250,00	39,00
achat de marchandises	292,23	282,23	248,03	2 068,20	8 296,53	1 276,72	-	-	39,00	1 276,72	-	-	-
achat de matériels et fournitures	2 006,53	1 760,90	2 480,33	-	8 296,53	-	-	-	-	-	-	-	-
variation de stocks	2 330,00	200,00	2 480,33	2 040,00	1 719,08	-	-	-	-	1 719,08	-	-	-
actes d'études et prestations (sous-traitance)	491,00	100,00	301,69	-	2 450,00	-	-	-	-	1 393,35	-	-	-
autres achats non stockés (076,92	385,90	205,32	28,20	668,76	-	-	-	-	13 874,80	-	-	-
Services extérieurs	34273,48	24022,17	10251,31	0,00	218 164,40	12 400,14	5 250,00	-	-	12 400,14	5 250,00	-	-
locations local et salles / locations mobilières	33 214,45	23 462,96	9 721,79	-	20 346,22	-	-	-	-	-	-	-	-
entretiens et réparations	115,50	57,75	57,75	-	1 498,18	-	-	-	-	-	-	-	-
primes d'assurances	943,53	471,78	471,77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
divers (documentation, colloques, ...)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges externes	32354,31	18390,44	11000,29	2307,58	31501,24	-	-	-	-	88 216,73	19 523,03	45 158,70	3 535,00
rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 845,11	1 180,00	4 877,11	1 889,00	11 252,74	-	-	-	-	16 107,00	3 772,00	9 915,00	2 500,00
impression du M.A.N. info	923,30	923,30	902,32	-	896,10	-	-	-	-	5 295,00	2 880,00	-	1 035,00
autres publicités, publications, relations publiques	4 944,44	4 042,12	902,32	-	3 867,09	-	-	-	-	-	-	-	-
frai de missions du Comité de Coordination	5 064,61	5 004,61	5 077,65	353,00	3 740,78	-	-	-	-	22 028,00	-	22 028,00	-
autres déplacements, missions et réceptions	9 343,02	3 912,37	5 077,65	-	6 568,09	-	-	-	-	-	-	-	-
autres frais postaux et frais de télécommunications	1 358,47	1 358,47	837,03	10,80	1 781,09	-	-	-	-	24 706,73	12 871,03	11 835,70	-
services bancaires et assimilés	1 987,02	1 439,60	122,18	55,68	2 17,46	-	-	-	-	-	-	-	-
divers (cotisations à cotilétiés, cotilétiés, ...)	313,34	335,48	150,00	-	885,00	-	-	-	-	-	-	-	-
participations pour frais de gestion	535,00	385,00	150,00	-	2 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	375,00	210,00	165,00	0,00	253,54	-	-	-	-	-	-	-	-
participation de l'employeur à la formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges de personnel	55 876,21	30 486,01	24 006,47	566,71705	81 807,06	25 220,03	1 863,73	1 780,00	29 548,83	28 960,70	4 364,52	1 780,00	1 780,00
salaires, rémunérations	45 063,78	24 742,70	20 471,10	1 77,78	47 375,26	-	-	-	-	6 946,00	5 168,00	-	1 780,00
charges sociales (cotilétiés sociaux, prévoyance, ...)	7 659,20	4 231,71	3 347,07	80,42	10 943,43	-	-	-	-	14 526,00	14 526,00	-	-
autres charges sociales (relégion de l'Etat, ...)	209,50	113,02	94,29	2,20	147,20	-	-	-	-	1 450,00	-	-	-
autres charges de personnel	2 318,75	1 398,49	893,63	24,20	3 335,77	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges de gestion courante	1 110,20	1 110,20	0,00	0,00	980,00	-	-	-	-	1 573,25	1 120,52	443,73	-
versements aux groupes locaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41,99	-	-	-
autres subventions accordées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres charges diverses de gestion courante	0,20	0,20	-	0,00	980,00	-	-	-	-	0,04	0,04	0,00	0,00
Dotation aux amortissements et provisions	5608,70	1 579,74	4 288,46	0,00	9 117,41	-	-	-	-	0,04	0,04	-	-
dotacion aux amortissements des immobilisations	1 768,20	1 579,74	1 85,46	-	1 703,88	-	-	-	-	-	-	-	-
notacion aux provisions pour risques et charges	4 100,00	4 100,00	4 100,00	-	7 413,73	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières : (II)													
Charges exceptionnelles : (III)													
Engagements à réaliser s/tes affectées : (IV)													
Total des charges : (+I)+II+IV	1874,16	1 501,65	330,00	42,51	4 371,51	364,97	70,95	162,50	469,69	12 725,11	294,02	70,95	162,50
Excédent de l'exercice :	1 056,29	495,30	49,51	511,48	17 383,48	864,00	864,00	5 005,02	22 046,44	139 534,62	81 644,74	52 373,38	5 516,50
TOTAL GENERAL	139 534,62	81 644,74	52 373,38	5 516,50	156 293,60	139 534,62	139 534,62	139 534,62	156 293,60	139 534,62	81 644,74	52 373,38	5 516,50

Compte 103		Fond associatif avec droit de reprise	total	9 562,55
Date effective	Objet	Montant	Remb le	
2004 et 2005	MAN Lyon	3 000,00		
	Patrick HUBERT	152,45		21/07/2010
	Pierre DUMONT	914,69		
	Bertrand DE VILLEUNEUVE	381,12		
	Sabine GAUTIER	762,25		21/07/2010
	SAVECOT	762,25		
	MAN Orléans	609,80		25/10/2010
	MAN Mulhouse	1 524,49		
	Simon	1 800,00		
	Gautier	1 000,00		
	Jean Coly	150,00		
	Desplanque	30,00		

Compte 10		Réserve	total	53 105,01
Date d'effet	Objet	Montant		
31/12/2004	Affectation excédent de gestion du secrétariat	15 000,00		
31/12/2005	Affectation excédent de gestion du secrétariat	18 000,00		
31/12/2008	Affectation trésorerie 2007 mis à tort en fonds dédiés	20 105,01		

Compte 15		Provisions pour risques et charges	total	4 100,00
Date d'effet	Objet	Montant		
31/12/2010	Mission commissaire aux comptes 2010	4 100,00		

Compte 16		Emprunts contractés	total	-
Date d'effet	Objet	Montant	Date remb	

Compte 19		Fonds d'Appui aux Projets	total	1 500,00
Date d'effet	Objet	Montant		
31/12/09	part cotisation des adhérents année 2009	864,00		
31/12/10	aide accordée à MAN Haute Normandie	- 400,00		
31/12/10	part cotisation des adhérents année 2010	1 036,00		

Compte 31		Evaluation stocks	total	611,00
Date d'effet	Objet	Montant		
31/12/10	fournitures de bureau	-		
31/12/10	grandes affiches	158,00		
31/12/10	petites affiches	154,00		
31/12/10	une banderole	35,00		
31/12/10	cartes postales données	-		
31/12/10	quatre pages donnés	-		
31/12/10	livrets pour exposition	264,00		

Compte 41		Créances tiers divers	total	1 757,62
Date d'effet	Objet	Montant	Date remb	
31/12/08	vente banderole au MAN Vitre facture du 08/08/08	35,00		10/01/2011
31/12/08	vente banderole au MAN Montpellier facture du 24/10/08	40,30		18/02/2011
03/11/09	vente documentation CAM au MAN Saint Briec	54,00		
22/03/10	Mise à disposition Expo-jeunes à collège J. Monod	91,31		
31/12/10	EPB PAF 4ème trimestre 2010	45,00		

31/12/10	Non Violence XXI part. impressions montparnasse	4,78	
31/12/10	Non Violence XXI PAF 4ème trimestre 2010	1 442,23	
31/12/10	Stop essais PAF 4ème trimestre 2011	45,00	

Comptes 45	Autres créances diverses	total	4 721,96
Date d'effet	Objet	Montant	Date remb
cpte 4517-31/12	MAN Lyon - dons 2010	4 418,00	
cpte 4517-31/12	MAN Ile de France - 200 livrets expojeunes	100,00	
cpte 4517-31/12	MAN Ile de France - trop payé sur fact précédente	- 0,04	
cpte 4517-31/12	MAN Manosque - cotisations adhérents 2010	54,00	
cpte 4517-31/12	MAN Haute Normandie - commande livre	110,00	
cpte 4518-31/12	Non Violence XXI dons affectés au MAN 2010	40,00	

Compte 44	Subvention à recevoir	total	-
Date d'effet	Objet	Montant	Date remb

Compte 486	Charges constatées d'avance	total	-
Date d'effet	Objet	Montant	

Compte 487	Produits constatés d'avance	total	-
Date d'effet	Objet	Montant	

Compte 42	Rémunérations dues (salaires nets)	total	736,77
Date d'effet	Objet	Montant	Date paiement
31/12/10	solde salaire BANARE Valérie décembre 2010	736,77	

Compte 43	Charges sociales & fiscales dues	total	3 897,78
Date d'effet	Objet	Montant	Date paiement
31/12/10	URSSAF cotisation : 4ème trimestre 2010	2 155,52	
31/12/10	UGRR cotisation : 4ème trimestre 2010	797,00	
31/12/10	Pôle emploi cotisation : 4ème trimestre 2010	570,26	
31/12/10	Uniformation cotisation année 2010	375,00	

Comptes 4	Autres Dettes	total	8 300,69
N° - Date	Objet	Montant	Date paiement
cpte 401 - 31/12	prestation GESAM en 2009 - facture de 2010	400,00	
cpte 401 - 31/12	France Télécom	49,62	
cpte 401 - 31/12	Montparnasse Expression nov et déc 2010	366,81	
cpte 4516 - 31/12	MAN Lyon - participation salaire Paola	844,11	
cpte 467 - 31/12	Région Ile de France - remboursement subvention	5 000,00	
cpte 468 - 31/12	ASP - Caroline Carpentier perçu à tort à rembourser	1 250,00	
cpte 468 - 31/12	GAUTIER Sabine - frais déplacement entretien	36,80	
cpte 468 - 31/12	NOVE Françoise - frais déplacement C.C. 18/12/10	124,80	
cpte 468 - 31/12	DAVID C. - frais déplacement C.C. 18/12/10	77,00	
cpte 468 - 31/12	CARTIGNY Patricia - frais cadeau départ	58,00	
cpte 468 - 31/12	PERRIN Serge - remb. Avance facture OUVATON	70,98	
cpte 468 - 31/12	Frais bancaires décembre 2010	8,65	
cpte 468 - 31/12	Frais bancaires décembre 2010	13,92	

Compte 208	Immobilisations incorporelles	total	881,25
Date achat	Objet	Montant	
23/03/09	Logiciel compta EBP	373,75	
06/04/09	Logiciel In Design CS4	507,50	

Compte 218	Immobilisations corporelles	total	9 708,47
Date achat	Objet	Montant	
01/11/00	Installation local	2 490,25	
05/01/06	Ordi Fixe	865,90	
12/03/06	Ordi Portable	1 109,89	
03/09/07	Ordi Inspiron 530	590,86	
12/06/08	Expo-jeunes illustration et impression	3 857,98	
26/03/10	Ordinateur fixe DELL	487,54	
26/05/10	Imprimante multifonction BROTHER	306,05	

Compte 26	Participations financières	total	30,00
Date achat	Objet	Montant	
	Parts sociales Crédit Mutuel	30,00	

Compte 27	Autres immobilisations financières	total	1 067,14
Date achat	Objet	Montant	
31/10/00	Dépôt garantie local	1 067,14	

Compte 28	Amortissements cumulés	total	9 042,70
Date début	Objet	Montant	
01/11/00	installation local	2 490,25	
05/01/06	Amortissement ordi Fixe	865,90	
12/03/06	Amortissement ordi portable	1 109,89	
03/09/07	Amortissement DELL Inspiron 530	590,86	
12/06/08	Amortissement Expo-Jeunes	3 282,85	
23/03/09	Amortissement logiciel compta EBP	220,79	
06/04/09	Amortissement logiciel In Design CS4	293,70	
26/03/10	Amortissement ordi fixe DELL	126,40	
26/05/10	Amortissement Impri multi BROTHER	62,06	

Compte 68111

2010 293,75

Compte 68112

2010 1 474,45

Logiciel	EBP - comptabilité	Prix achat	373,75
		date achat	23/3/09
		amortissement / 3 ans	124,58
Au	Année	Montant	Cumul Total
31 décembre	2009	96,21	96,21
31 décembre	2010	124,58	220,79
31 décembre	2011	124,58	345,37
31 décembre	2012	28,38	373,75

Logiciel	In Design CS4 - maquette journal	Prix achat	507,5
		date achat	6/4/09
		amortissement / 3 ans	169,17
Au	Année	Montant	Cumul Total
31 décembre	2009	124,53	124,53
31 décembre	2010	169,17	293,70

31 décembre	2011	169,17	462,87
31 décembre	2012	44,63	507,50

Matériel	Ordinateur DELL Fixe		Prix achat	865,90
			date achat	5/1/06
		amortissement /3ans	288,63	
Au	Année	Montant	Cumul Total	
31 décembre	2006	289,00	289,00	
31 décembre	2007	289,00	578,00	
31 décembre	2008	287,90	865,90	

Matériel	Ordinateur DELL Portable		Prix achat	1 109,89
			date achat	12/3/06
		amortissement /3ans	369,96	
Au	Année	Montant	Cumul Total	
31 décembre	2006	370,00	370,00	
31 décembre	2007	370,00	740,00	
31 décembre	2008	369,89	1 109,89	

Matériel	Ordinateur DELL Inspiron 530		Prix achat	590,86
			date achat	3/9/07
		amortissement /3ans	196,95	
Au	Année	Montant	Cumul Total	
31 décembre	2007	197,00	197,00	
31 décembre	2008	196,95	393,95	
31 décembre	2009	196,91	590,86	

Matériel	Expo-jeunes illustration et impression		Prix achat	3857,98
			date achat	12/6/08
		amortissement / 3 ans	1 285,99	
Au	Année	Montant	Cumul Total	
31 décembre	2008	710,87	710,87	
31 décembre	2009	1 285,99	1 996,86	
31 décembre	2010	1 285,99	3 282,85	
31 décembre	2011	575,13	3 857,98	

Matériel	Ordinateur fixe DELL		Prix achat	487,54
			date achat	26/3/10
		amortissement /3ans	162,51	
Au	Année	Montant	Cumul Total	
31 décembre	2010	126,40	126,40	
31 décembre	2011	162,51	288,91	
31 décembre	2012	162,51	451,42	
31 décembre	2013	36,12	487,54	

Matériel	Imprimante multifonction BROTHER		Prix achat	306,05
			date achat	26/5/10
		amortissement /3ans	102,02	
Au	Année	Montant	Cumul Total	
31 décembre	2010	62,06	62,06	
31 décembre	2011	102,02	164,08	
31 décembre	2012	102,02	266,10	
31 décembre	2013	39,95	306,05	

La valeur des immobilisations correspond à leur coût historique.
Les amortissements sont calculés en mode linéaire au prorata temporis : un an = 360 jours